

Famille : FABACEAE (angiosperme)

Nom(s) scientifique(s) : Hymenobium spp.

Restrictions commerciales : pas de restriction commerciale

DESCRIPTION DU BOIS

Couleur référence : jaune orangé

Aubier : peu distinct

Grain : grossier

Fil : contrefil

Contrefil : léger

Notes : Bois parfait brun jaune devenant brun rosâtre à l'air. Taches cireuses assez importantes plus ou moins fréquentes.

DESCRIPTION DE LA GRUME

Diamètre : de 70 à 120 cm

Épaisseur de l'aubier : de 3 à 5 cm

Flottabilité : non flottable

Conservation en forêt : moyenne (traitement recommandé)

PROPRIÉTÉS PHYSIQUES

Les propriétés indiquées concernent les bois arrivés à maturité. Ces propriétés peuvent varier de façon notable selon la provenance et les conditions de croissance des bois.

	<u>Moyenne</u>	<u>Écart-type</u>
Densité* :	0,80	0,07
Dureté monnin* :	6,3	1,7
Coeff. de retrait volumique :	0,67 %	0,09 %
Retrait tangentiel total (RT) :	8,3 %	1,5 %
Retrait radial total (RR) :	4,9 %	0,8 %
Ratio RT/RR :	1,7	
Pt de saturation des fibres :	25 %	

Stabilité en service : moyennement stable à peu stable

PROPRIÉTÉS MÉCANIQUES ET ACOUSTIQUES

	<u>Moyenne</u>	<u>Écart-type</u>
Contrainte de rupture en compression* :	67 MPa	7 MPa
Contrainte de rupture en flexion statique* :	119 MPa	15 MPa
Module d'élasticité longitudinal* :	20870 MPa	3828 MPa

(* : à 12% d'humidité, avec 1 MPa = 1 N/mm²)

Facteur de qualité musicale : 111,9 mesuré à 2607 Hz

DURABILITÉ NATURELLE ET IMPRÉGNABILITÉ DU BOIS

Les résistances aux champignons et aux termites mentionnées correspondent à des utilisations sous climat tempéré. Sauf mention particulière relative à l'aubier, les caractéristiques de durabilité concernent le duramen des bois arrivés à maturité ; l'aubier doit toujours être considéré comme non durable vis-à-vis des agents de dégradation biologique du bois.

Champignons : classe 3 - moyennement durable

Insectes de bois sec : sensible - aubier peu ou non distinct (risque dans tout le bois)

Termites : classe S - sensible

Imprégnabilité : classe 2 - moyennement imprégnable

Classe d'emploi : classe 2 - à l'intérieur ou sous abri (risque d'humidification)

Essence couvrant la classe 5 : Non

Notes : Résistance à la pourriture moyenne à bonne selon les espèces.

NÉCESSITÉ D'UN TRAITEMENT DE PRÉSERVATION

Contre les attaques d'insectes de bois sec : ce bois nécessite un traitement de préservation adapté

En cas d'humidification temporaire : ce bois nécessite un traitement de préservation adapté

En cas d'humidification permanente : l'utilisation de ce bois n'est pas conseillée

SÉCHAGE

Vitesse de séchage : rapide à normale
 Risque de déformation : peu élevé
 Risque de cémentation : non

Risque de gerces : peu élevé
 Risque de collapse : non

Notes : Une vitesse de séchage plus lente peut éviter les défauts.

Table de séchage suggérée : 3

Humidité bois (%)	Température (°C)		Humidité air (%)
	sèche	humide	
Vert	60	56	81
30	68	58	61
20	74	60	51
15	80	61	41

Table donnée à titre indicatif pour des épaisseurs inférieures ou égales à 38 mm.

Elle est à valider par une mise en application dans le respect des règles de l'art.

Pour des épaisseurs comprises entre 38 et 75 mm, l'humidité relative de l'air serait à augmenter de 5% à chaque étape.

Pour des épaisseurs supérieures à 75 mm, l'augmentation serait de 10%.

SCIAGE ET USINAGE

Effet désaffûtant : normal

Denture pour le sciage : acier ordinaire ou allié

Outils d'usinage : ordinaire

Aptitude au déroulage : mauvaise

Aptitude au tranchage : bonne

Notes : Quelques difficultés si les taches cireuses sont nombreuses. Ces taches restent visibles après usinage.

ASSEMBLAGE

Clouage vissage : bonne tenue, avant-trous nécessaires

Collage : correct

Notes : Tend à se fendre en bout au clouage.

CLASSEMENTS COMMERCIAUX

Classement d'aspect des produits sciés : Selon les règles de classement NHLA (Janvier 2007)

Classements possibles : FAS, Select, Common 1, Common 2, Common 4

En Guyane cette essence est exploitée et commercialisée sous le nom de SAINT MARTIN JAUNE ; son classement d'aspect s'effectue selon les règles locales "Bois guyanais classés" (1990).

Classement possible : Choix 1, choix 2, choix 3, choix 4

RÉACTION AU FEU

Classement conventionnel français : Épaisseur > 14 mm : M.3 (moyennement inflammable)

Épaisseur < 14 mm : M.4 (facilement inflammable)

Classement selon euroclasses : D s2 d0

Ce classement par défaut concerne les bois massifs répondant aux exigences de la norme NF EN 14081-1 annexe C (mai 2006), utilisés en paroi verticale. A savoir bois de structure, classé, de densité moyenne minimale 0,35 et d'épaisseur minimale 22 mm.

UTILISATIONS

Menuiserie intérieure

Menuiserie extérieure

Meuble courant ou éléments

Escaliers (à l'intérieur)

Parquet (lourd ou industriel)

Placage tranché

Notes : Un ponçage soigné est nécessaire afin d'obtenir une bonne finition.

Lambris

Revêtement extérieur

Moulure

Charpente lourde

Parquet

PRINCIPALES APPELLATIONS

<u>Pays</u>	<u>Appellation</u>	<u>Pays</u>	<u>Appellation</u>
Brésil	ANGELIM AMARELO	Brésil	ANGELIM ROSA
Brésil	MIRARENA	Brésil (Amazonie)	ANGELIM DA MATA
Brésil (Amazonie)	ANGELIM PEDRA	Brésil (Amazonie)	SAPUPIRA AMARELLA
Guyana	KORAROBALLI	Guyane française	SAINT MARTIN GRIS
Guyane française	SAINT MARTIN JAUNE	Suriname	MAKKAKABES
Suriname	SAANDOE		

